



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE PIERRE MENDES FRANCE

34 RUE BAHON RAULT
CS 86906
35069 RENNES CEDEX

TEL : 02.99.86.82.82
E-Mel : ce.0350030t@ac-rennes.fr

Dossier d'instruction demande de labellisation "Lycée des Métiers" Cahier des charges - Rapport d'audit

Ce document doit être renseigné en totalité, avec précision et pour chaque exigence du cahier des charges lycée des Métiers

Dans la colonne "état des lieux" l'établissement doit:

- indiquer les actions engagées ou déjà réalisées en lien avec les critères du cahier des charges
- inventorier toutes les pièces justificatives qui seront présentées aux auditeurs le jour de l'audit

Les colonnes "oui-partiellement-non" permettent à l'établissement de mesurer le degré d'atteinte des exigences du cahier des charges et d'identifier les écarts.

Dans la colonne "prospective", l'établissement doit préciser les actions en projets qui permettent de réduire ou de combler ces écarts.